

Régions > Neuchâtel et Littoral

01.04.2014, 00:01 - Neuchâtel et Littoral

Actualisé le 01.04.14, 00:51

Les lycées pourraient se rapprocher



L'organisation des lycées Denis-de-Rougemont (à droite) et Jean-Piaget (au fond à gauche) pourrait être revue au terme du processus de réflexion que vient de lancer le Service de la formation post-obligatoire. DAVID MARCHON

Le Service des formations post-obligatoires lance une réflexion concernant les écoles du secondaire II de la capitale cantonale. "Tout est ouvert", dit Monika Maire-Hefti.

Et si le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois et les lycées Denis-de-Rougemont et Jean-Piaget voyaient leurs attributions totalement chamboulées? Et si les deux lycées venaient carrément à fusionner et que les classes de maturité professionnelle entraient dans le giron du CPLN? Une vaste réflexion sur une réorganisation du cycle post-obligatoire dans les établissements du bas du canton vient d'être lancée. Avec l'ambitieux objectif d'être prêt pour la rentrée d'août 2015.

"Je dois répondre à un postulat de 2010, demandant d'étudier l'adaptation de ces structures, dans une question plus globale de rationalisation", indique la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti. Le texte avait été lancé par la commission microtechnique CPLN-Cifom. "Il restait cet aspect du campus neuchâtelois à examiner", indique Laurent Feuz, chef du Service des formations post-obligatoires et de l'orientation, qui parle aujourd'hui d'un "début de réflexion" autour de ces ex-écoles communales pour certaines, cantonales pour d'autres.

"Toutes les possibilités sont ouvertes"

"Nous venons de lancer un groupe de travail chargé d'étudier la cohérence pédagogique, la lisibilité de l'offre de formation et l'efficacité financière et administrative", explique Monika Maire-Hefti. Plus précisément, des sous-groupes, qui selon Laurent Feuz se réuniront dès le mois de mai prochain, s'attelleront à analyser les infrastructures à disposition pour le premier - l'un des bâtiments du Denis-de-Rougemont nécessite d'ailleurs des soins assez rapidement -, les ressources humaines pour le second et les différents scénarios possibles pour le troisième.

Concernant ce dernier point, "toutes les possibilités" sont aujourd'hui ouvertes, selon la ministre. "Aucune décision n'a été prise, les groupes n'ont pas commencé leur travail. Je sais qu'il y a beaucoup d'inquiétudes, mais si on veut avancer et proposer des solutions d'avenir, il faut analyser la situation en toute transparence", tempère Monika Maire-Hefti. "La solution du lycée mixte (académique et professionnel) est peut-être le modèle que le groupe va définir", dit Laurent Feuz.

"Perdre une offre"

Du côté des syndicats, on se fait l'écho des craintes des enseignants. "Si on peut faire la même chose moins chère, on ne peut pas en vouloir à l'employeur. Mais si l'offre du secondaire II se délite, les étudiants iront se former ailleurs", note Thierry Clément, secrétaire au syndicat de la fonction publique (SSP), qui a fixé la préservation de l'emploi et la qualité de l'enseignement comme priorités pour ces prochaines réflexions.

Son de cloche similaire chez Pierre Graber, président du SAEN (Syndicat autonome des enseignants). "La crainte, c'est qu'à vouloir économiser à tout prix, on en vienne à perdre les spécificités des lycées actuels et qu'on livre un produit standardisé. Les étudiants perdraient une offre." L'enseignant des Cerisiers juge par ailleurs le délai proposé par le Conseil d'Etat "assez délirant. Le calendrier très serré donne l'impression que le projet est déjà bouclé et qu'il suffit d'un temps bien réduit pour faire avaler la pilule aux diverses parties", dit-il, en insistant pour que les enseignants soient bien représentés dans ce groupe de pilotage. "Août 2015, c'est un délai ambitieux", accorde Monika Maire-Hefti. "On doit être capable d'adapter le calendrier. Aujourd'hui, les choses sont ouvertes, il faut les étudier sereinement." Son chef de service et elle démentent toute idée de démantèlement. "Il n'y a pas de problèmes d'emplois avec ces réflexions. Les élèves et les classes seront toujours là", dit Laurent Feuz.

Mais ni ses paroles, ni le calendrier - ces annonces tombent juste après la motion demandant à l'Etat d'économiser 160 millions de francs pour 2016 - ne poussent les syndicats à l'optimisme. "Il faudra trouver une voie entre rationaliser et économiser", dit Thierry Clément. "Il ne faut pas oublier que la formation est l'une des seules richesses de ce canton."

Par MATTHIEU HENGUELY